

La vente de vin au poids

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 43

PDF erstellt am: **11.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 24 octobre 1868.

Parmi les nombreuses contrées où l'inondation a exercé ses ravages, il en est une particulièrement éprouvée, c'est le Tessin. Le tableau des désastres de la vallée de Blegno (ou Blenio) est des plus affligeants. « Je ne sais pas encore, disait l'autre jour » un correspondant de la *Gazette du Tessin*, si nous » sommes dans ce monde où dans l'autre, tant le » malheur qui a fondu sur nous est terrible. La » vallée de Blenio n'est plus reconnaissable ; tout ce » qui se trouvait dans la plaine de Biasca à Olivone » a été emporté par les eaux ; il n'y a plus ni campagnes, ni chalets, ni maisons, tout est gravier et » lit de torrent. Des centaines de personnes devront » émigrer.

» Comprovasco et Aquarossa, qui formaient un » des bourgs les plus riants, avec de magnifiques » vergers, ne présentent plus que des ruines sur » lesquelles on peut pleurer. De nos propriétés, la » moitié a disparu, l'autre est exposée à une destruction imminente. Le nombre connu des victimes humaines dans la vallée s'élève déjà à une » trentaine. »

Ce n'est point d'aujourd'hui que le Tessin est en proie à de pareilles calamités. Les cours d'eau qui arrosent cette contrée ont tour à tour dévasté ses riantes et fertiles vallées en 1514, 1556, 1570, 1571, 1588, 1601, 1640, 1705, 1747, 1785, 1799, 1805, 1812, 1817, 1823, 1824, 1829, 1834, etc.

La catastrophe de 1514 ne le cédait en rien à celle de 1868. Les récits du temps nous apprennent qu'en 1512 la vallée de Blenio fut le théâtre d'une longue scène de désolation. Un tremblement de terre ayant culbuté l'une sur l'autre deux montagnes entre lesquelles coulait le Brenno, cette rivière, complètement arrêtée dans son cours, forma en peu de temps, au fond de la vallée, un lac qui croissait de jour en jour. Les habitants quittèrent leurs villages inondés et se baraquèrent avec leurs troupeaux sur les flancs des montagnes : de ces misérables huttes, ils ne voyaient plus que les pointes de leurs clochers sortir de l'eau. L'église de Malvaglia, située sur une éminence, paraissait encore et dépassait les eaux de la moitié de sa haute tour. Mais tout cela ne fut que le prélude de plus grands malheurs ; deux ans après, le lac, qui avait 12,000 pas de circuit, brisa tout d'un coup l'épaisse digue formée par les débris des montagnes écroulées et causa un

tel débordement, que tous les villages et hameaux épars dans les vallées inférieures furent entraînés avec les bestiaux, les vignobles, les forêts et les chaussées. Le bourg de Biasca fut presque entièrement détruit. Les eaux du Tessin grossirent tellement après cette débâcle, qu'elles emportèrent le pont et une partie des remparts de Bellinzzone, désolant et ensablant tout ce qu'elles trouvaient sur leur route jusqu'au lac Majeur. A cette crue soudaine, ce lac s'agita si furieusement que plusieurs barques risquèrent d'y faire naufrage.

Ce désastre coûta la vie à plus de 600 personnes, parmi lesquelles était une compagnie de soldats suisses allant en Italie, et qui furent tous noyés dans le Tessin.

De nos jours, on aurait certainement évité de pareils accidents par des travaux qui auraient ouvert une issue à la rivière arrêtée. Mais ces montagnards encore peu civilisés se contentèrent de se mettre en lieu sûr, et regardèrent avec apathie leur belle vallée se changer en lac sans en prévoir les conséquences pour les localités inférieures.

Ils étaient cependant parvenus à réparer leurs pertes, lorsqu'en 1747 une seconde inondation de l'indomptable Brenno et de tous les torrents qui y aboutissent, renouvela leurs malheurs. Plusieurs familles, en proie au découragement et à la misère, prirent le parti d'abandonner cette contrée toujours menacée et qui n'offrait plus qu'un lugubre tableau de ruines et de marécages. L. M.

La vente du vin au poids.

Nous empruntons à une correspondance du *Cultivateur de la Suisse romande* les lignes suivantes qui méritent l'intérêt. La question qu'elles soulèvent est importante ; la Société industrielle et commerciale va s'en occuper prochainement, et il serait curieux d'entendre les partisans du *pour* et du *contre* :

« Il y a quelques années déjà j'émis devant la Classe d'agriculture la proposition de recommander pour les vins la *vente au poids*. Je me basais sur les facilités offertes par les nombreux poids à bascule établis dans notre pays, et je faisais valoir la célérité de l'opération du pesage comparée à celle du mesurage, célérité qui a bien son mérite, dans le moment des vendanges en particulier, où les ton-

neliers ont souvent peine à suffire à leurs laborieuses et délicates fonctions. J'établissais que, d'après le poids spécifique des vins, on pouvait sans erreur sensible prendre un kilogramme pour un litre, ou trois livres pour un pot fédéral, et que l'on obtiendrait même plus d'exactitude par le pesage que par le mesurage.

La Classe d'agriculture ne crut pas devoir alors étudier cette question, et ma proposition n'eut pas de suite.

Or, voici ce que je lis dans l'*Année scientifique* de M. Figuier pour 1867, page 442 :

« On commence dans le midi de la France à vendre les vins au poids et non au volume. C'est une excellente idée au point de vue pratique ; mais il était nécessaire d'en vérifier l'exactitude scientifique. C'est ainsi que MM. Saint-Pierre et Pujo ont été amenés à faire des recherches sur la densité des vins de l'Hérault. — On substitue, dans les pays viticoles du midi de la France, le pesage au mesurage des vins, en partant de cette donnée que le litre de vin pèse un kilogramme. Mais le nouveau régime a soulevé des objections, dont la principale est qu'on ne saurait attribuer le même poids à toutes les sortes de vins, et que, par conséquent, la vente au poids doit être entachée d'erreur.

» C'est pour répondre à ces réclamations que MM. Saint-Pierre et Pujo ont entrepris de nombreuses expériences sur les densités des vins de l'Hérault. Il ressort des tableaux qu'ils ont dressés que la densité des vins de coupage est sensiblement de 0,999, et que celle des vins de plaine ou de côteau oscille entre 0,994 et 0,999. Celle des vins doux est plus considérable à cause de la quantité de sucre qu'ils renferment : elle va jusqu'à 1,089.

» La conclusion à tirer de ces nombres, c'est que la vente des vins au poids n'entraîne qu'une erreur tout à fait insignifiante, et, dans tous les cas, bien moindre que celle qui résultait du mesurage. »

» Je crois donc utile, M. le rédacteur, d'appeler de nouveau l'attention sur cette question et d'en recommander l'étude à vos lecteurs, en particulier aux vigneron, aux propriétaires de vignes et aux marchands de vin. Rien en ce monde n'est parfait ; je ne prétends donc pas que la substitution que je propose ne soulève pas d'objections ; je pense seulement qu'elle présente plus d'avantages que d'inconvénients, et que les embarras de la période de transition une fois passés, on reconnaîtra qu'on a réellement obtenu une simplification et fait un progrès. »

L. A.

Messieurs les rédacteurs,

Sur le désir exprimé par le *Conteur*, permettez-moi de revenir avec quelques détails sur la figure sculptée qui se trouve à Lutry. Commençons par dire comment cette légende nous est parvenue.

En décembre 1799, le docteur Z..., Français,

protestant, établi à Lausanne, reçut du Directoire exécutif de la République helvétique un brevet de chirurgien-major du 4^{me} bataillon d'élite du canton du Léman. Ce fut ensuite de ce brevet qu'il prit part aux campagnes du Valais et qu'il fit un séjour au Grand St-Bernard, où, dans ses loisirs, il entra en relations avec les capucins du couvent, qui, non-seulement lui donnèrent verbalement les explications que nous avons déjà fournies, mais encore lui remirent un livre contenant l'histoire de St-Bernard de Menthon. C'est de ce livre que nous avons tiré la légende publiée par le dernier numéro. Dès lors, le docteur Z..., dans ses visites aux malades de Lavaux, eut occasion d'entendre répéter plusieurs fois, par les gens du pays, la légende qu'il avait apprise au St-Bernard. De manière que l'histoire du démon, des trois coups de marteau des forgerons et de la pipe nous paraît incontestable.

Reste la question de la forme du singe. En général, la grande idée fondamentale de l'humanité c'est l'élévation de la pensée, élévation graduée par Lavater et admise par la phrénologie. Tous prennent pour point de départ le type le plus abruti de l'homme, pour s'élever jusqu'au type de l'homme de génie. Il n'y a donc rien de plus naturel que de représenter sous la forme d'une brute le génie qui a pour unique tâche de rabaisser au niveau de la brute l'homme créé à l'image de Dieu. Et comme l'être humain (voyez la Genèse) aspire à être comme un dieu, à se faire appeler *très grand, très puissant*, et que dans ce but il a un luxe, des cérémonies, un rituel pour *singer* Dieu, le chef des mondains, brute malicieuse, peut bien se représenter comme un maître singe. Le portail de la cathédrale de Zurich est orné de démons d'une forme analogue au prétendu singe de Lutry. On en pourrait citer d'autres exemples. A l'intérieur du portail de la cathédrale de Lausanne le mal est figuré par un médaillon rempli d'animaux immondes.

J. Z.

Tout en remerciant M. Z. pour les nouveaux renseignements qu'on vient de lire, nous devons lui faire observer qu'ils ne répondent qu'imparfaitement à la question posée. Nous avons consulté tous les ouvrages où ce sujet est traité, et aucun d'eux ne confirme les assertions de M. Z. Dans les détails qu'ils donnent sur Bernard de Menthon et le Grand St-Bernard, rien ne prouve et ne fait même supposer que le singe de Lutry représente le diable enchaîné. Nous avons consulté, entr'autres, un livre excessivement rare, *La vie de Bernard de Menthon, chanoine régulier, archidiacre de l'église cathédrale d'Aôte, vicaire général, apôtre des Alpes et fondateur des hôpitaux de Mont et de Colonne de Joux, par Jⁿ Claude Le Grand, Fribourg en Suisse, 1745.*

Voici ce que nous lisons dans ce livre sur la lutte que St-Bernard eut à soutenir avec le démon alors qu'il se préparait à abattre la statue de Jupiter, placée au sommet de la montagne :

« Lorsque St-Bernard fut arrivé vers l'idole au pied de laquelle était le géant magicien et malfai-